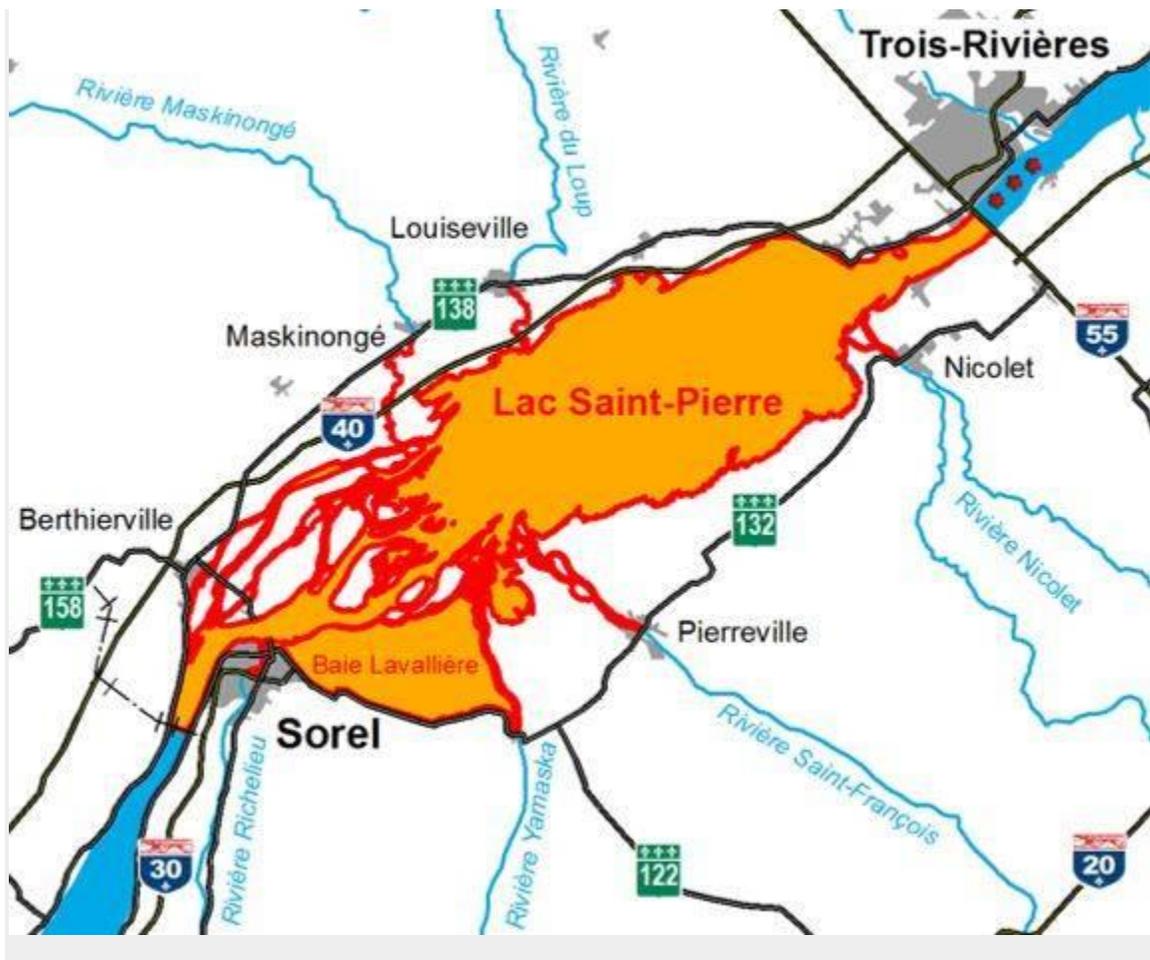


# Prolongation du moratoire sur la pêche à la perchaude au lac Saint-Pierre

Les activités sportives et commerciales seront interdites jusqu'en 2023



Ce moratoire s'applique entre le pont Lavolette et une ligne reliant un point situé à 50 m en aval du quai de Batiscan à un point situé à 50 m en aval du quai de Saint-Pierre-les-Becquets. (Image MFFP)



**Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) reconduit pour cinq ans le moratoire sur la pêche à la perchaude dans le lac Saint-Pierre, cette partie du fleuve Saint-Laurent entre le pont Laviolette et Saint-Pierre-les-Becquets.**

La pêche sportive et commerciale sera donc interdite jusqu'en 2023. Ce moratoire s'applique entre le pont Laviolette et une ligne reliant un point situé à 50 m en aval du quai de Batiscan à un point situé à 50 m en aval du quai de Saint-Pierre-les-Becquets, ainsi que dans les parties des rivières se situant entre les routes 132 et 138.

Les études réalisées démontrent qu'en 2017 le stock de perchaudes de ce secteur du fleuve Saint-Laurent était toujours dans un état préoccupant et qu'il ne peut soutenir une pêcherie durable.

La décision de prolonger le moratoire pour une période de cinq ans s'avère nécessaire pour favoriser le rétablissement de l'espèce et s'appuie sur les recommandations du Comité scientifique sur la gestion de la perchaude du lac Saint-Pierre. Ce comité est présidé par M. Pierre Magnan de la Chaire de recherche du Canada en écologie des eaux douces et professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

- Pour consulter l'avis du Comité scientifique sur l'état de la perchaude dans le secteur du pont Laviolette-Saint-Pierre-les-Becquets en 2017 ou son sommaire: [mffp.gouv.qc.ca/la-faune/peche/prolongation-moratoire-perchaude](https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/peche/prolongation-moratoire-perchaude)

## **Un processus de lente reconstruction**

[Comme l'explique le MFFP sur son site Web](#), la population de perchaudes du lac Saint-Pierre est actuellement dans un processus de lente reconstruction et demeure dans un



état préoccupant. Elle est vieillissante et son taux de mortalité est élevé, même en l'absence de pêche.

La capacité du lac à produire de nouvelles perchaudes a diminué considérablement en raison de la détérioration des habitats, ce qui ralentit leur rétablissement. La faible croissance des perchaudes durant leur première année de vie les rend plus vulnérables à la prédation et à la mortalité hivernale, ce qui compromet le renouvellement de la population.

Le rétablissement est ralenti par une combinaison de facteurs :

- Perte d'habitats de reproduction dans la plaine d'inondation;
- Piètre qualité de l'eau des cours d'eau qui se déversent dans le lac;
- Détérioration des herbiers aquatiques;
- Arrivée d'espèces compétitrices;
- Prédation de jeunes perchaudes par le cormoran à aigrettes.

La santé de l'écosystème du lac Saint-Pierre et des secteurs en aval demeure préoccupante et leur restauration constitue une priorité pour Québec. Le gouvernement Couillard a annoncé, en mars 2018, un investissement de 14 M\$ sur cinq ans pour intensifier les mesures permettant de diminuer les pressions sur l'écosystème et de restaurer les milieux prioritaires, notamment l'habitat de la perchaude.

Source: CNW et MFFP

